Master (LMD)

Formation initiale et Formation continue

CONTACTS

UFR Droit, Economie, Gestion

Formation initiale

Pour les adultes en reprise d'études :

http://www.univ-orleans.fr/sefco

formulaire de contact

Tel : 02 38 41 71 80

Pour un projet de mobilité à l'international :

http://www.univ-orleans.fr/international/les-bureaux-des-relations-internationales-bri

Tel : 02 38 49 47 30

En bref

A l'issue de la formation, le diplômé sera capable - de traiter des dossiers contentieux en droit public général et maîtriser en particulier divers contentieux spéciaux internes (fiscal, des contrats administratifs, de la concurrence, des collectivités territoriales, de la question prioritaire de constitutionnalité) et européens (CEDH, CJUE),

- de déterminer les procédures et voies de recours adaptées dans le cadre d'un litige déterminé, évaluer la pertinence du recours à un mode alternatif (non contentieux) de règlement du litige,

- de rédiger une note de rapporteur,

- de rédiger une requête, un mémoire,

- d'effectuer toute mission d'aide à la décision auprès des collectivités publiques ou d'organismes privés investis d'une mission de service public (prise en compte du cadre légal dans la décision opérationnelle),

- d'assurer le contrôle et l'optimisation des procédures de la commande publique,

- de contrôler le respect des règles de concurrence dans le cadre des activités économique publiques,

d'effec

tuer tout mission de veille, d'analyse, de synthèse sur des question juridiques complexes,

- de rédiger un guide de procédures,

- d'exposer en public de façon synthétique des dossiers complexes,

- de réaliser un travail de recherche de haut niveau de nature à justifier une inscription en doctorat,

- de participer à un travail de recherche collectif, à l'organisation d'un séminaire, d'un colloque.

Résumé

Destinée à remplacer la spécialité Droit Public qui était uniquement proposée en voie recherche, la spécialité Droit et Contentieux Public est proposée en voie professionnelle ou en voie recherche, au choix de l'étudiant, la différenciation des parcours s'opérant essentiellement, outre sur des aspects méthodologiques, dans le choix du stage (parcours professionnel) ou du mémoire de recherche (parcours recherche). Le contenu de la formation, marqué tout à la fois par un approfondissement du droit public et un renforcement d'enseignements spécifiques en contentieux publics, permet aisément cette double finalité recherche/professionnelle.

Dans le cadre du parcours recherche, la spécificité offre donc une passerelle pour le doctorat (formation et préparation de futures doctorants en droit public / rédaction d'un mémoire de recherche) en même temps qu'elle délivre les outils et les compétences permettant l'exercice des différents métiers qui supposent une expertise dans le contentieux public (services juridiques et

contentieux des collectivités publiques, des sociétés d'économie mixte, des sociétés publiques locales, de tout organisme privé investi d'une mission de service public, contrats d'assistant de justice,...), y compris ceux qui supposent le préalable d'un examen ou d'un concours dont la formation facilitera la réussite (avocat, magistrat, fonctionnaires).

Profil des étudiants

Formations ouvertes aux étudiants titulaires d'un diplôme de licence :

-mention Droit, Droit général, Droit européen, Droit-histoire

Sur dossier de validation d'acquis :

-aux titulaires d'un autre diplôme de licence (gestion , économie-gestion, ...)

Inscription

Master 1 : Inscription en juillet auprès de la scolarité.

Master 2 : https://ecandidat.univ-orleans.fr/

Campagne de candidature : 20 mars au 14 juillet 2017

Date limite d'envoi ou de dépôt : 15 juillet 2017

Savoir-faire et compétences

Sciences juridiques/Sciences politiques

Savoirs transmis- Connaissances approfondies en droit public général (droit administratif, droit financier et fiscal, droit constitutionnel, droit européen),

- Connaissances approfondies en droit des contrats administratifs, droit public de la concurrence, droit des collectivités territoriales,

- Maîtrise des procédures contentieuses (administrative, fiscale, constitutionnelle, devant la CEDH et devant la CJUE).

Savoir-faire techniques et méthodologiques transmis- Capacité d'analyse de questions juridiques complexes (juridiques, fiscales),

- Capacité de rédaction de dossiers contentieux (requêtes, mémoires, notes de rapporteur)

- Capacité de propositions pour aider à la décision (administrations, collectivités territoriales, sociétés publiques ou tout autre organisme privé, cabinets d'avocats, tribunaux administratifs),

- Capacité de synthèse et de rédaction (notes de synthèse, veille, guides internes...),

- Prise de parole en public.

- Capacité de mener un tr

avail de recherche, depuis le choix d'un sujet pertinent (savoir dégager problématiques et pistes pertinentes de recherche) et le travail sur les sources (recherche documentaire et sélection des données pertinentes) jusqu'à l'étape de l'analyse (avec potentielle évolution/affinage du sujet de recherche) et de la rédaction d'un mémoire universitaire selon les canons du genre (fond et forme - le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé d'universitaires)

- Connaître les contraintes d'organisation d'un colloque, d'un séminaire, d'une journée d'étude et participer à cette organisation.